

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## N83 – Renouvellement du revêtement dans la traversée de Tintigny

8 septembre 2025

**Les revêtements de la N83 dans la traversée de Tintigny feront l'objet d'un renouvellement à partir du 17 septembre, pour une durée d'un peu plus de 3 semaines. Ce chantier sera organisé par phase, parfois de nuit, afin d'en limiter l'impact.**



Ce chantier consiste à réhabiliter les couches supérieures du revêtement de la N83/Grand-Rue, soit la traversée de Tintigny, dans les deux sens, depuis l'entrée de l'agglomération en venant de Jamoigne et le carrefour formé avec la rue de la Longue Haie (compris). Cette réfection d'environ 1,3 kilomètres inclut les revêtements du giratoire de Tintigny (N83-N879).

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Ce chantier sera organisé en trois phases distinctes et successives afin d'en limiter l'impact sur la circulation.

Les dates renseignées ci-dessous sont **prévisionnelles** et peuvent être sujettes à modification en fonction des conditions météorologiques.

La voirie sera totalement fermée à la circulation phase par phase, et des déviations seront mises en place :

- Du 17 septembre au 26 septembre 2025 - Phase 1 : tronçon compris entre l'entrée de l'agglomération en venant de Jamoigne et le giratoire de Tintigny (N83-N879) non compris.
  - Une déviation sera mise en place entre le Haut des Fagots et le giratoire de Tintigny, et inversement, via Breuvanne, Rossignol, Orsinaing, Marbehan, Ansart.
- Du 29 septembre au 9 octobre - Phase 2 : tronçon compris entre le giratoire de Tintigny (N83-N879) non compris et le carrefour formé avec la rue de la Longue Haie (compris).
  - Une déviation sera mise en place entre le giratoire de Tintigny et Etalle, et inversement, via Bellefontaine, Sainte-Marie-sur-Semois.
- La nuit du 10 octobre au 11 octobre - Phase 3 : giratoire de Tintigny (N83-N879).
  - Déviation entre Jamoigne et Etalle, et inversement, via Valansart, Bellefontaine, Sainte-Marie-sur-Semois.

Durant les travaux, moyennant précaution, un accès **motorisé restera possible pour les riverains ainsi que pour accéder aux commerces en cas de livraison**. Lors des jours de pose de revêtement, l'accès sera bloqué pendant quelques heures le temps de la pose et du refroidissement. Ensuite, en fonction de la localisation de l'atelier de pose mobile, l'accès se fera depuis un côté ou l'autre du chantier.

Dans la mesure du possible, il est donc **vivement conseillé** aux riverains de garer leur véhicule en dehors du chantier.

Pour **accéder aux commerces**, il est conseillé de stationner dans les rues adjacentes.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enfin, certaines lignes du réseau TEC seront déviées :  
<https://www.tintigny.be/actualites/s-7556-tintigny-traversee-ph1.pdf>

Dans la foulée des 3 premières phases, 4 jours seront nécessaires pour réfectionner les trottoirs (uniquement dans le tronçon de la phase 2). Ils nécessiteront sur 500 mètres une circulation alternée grâce à des feux de signalisation.

\*\*\*

Ce chantier représente un budget de près de 520 000 € HTVA financé par la SOFICO, maître d'ouvrage.

Il sera réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société Socogetra sa qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | [heloise.winandy@sofico.org](mailto:heloise.winandy@sofico.org)

Rejoignez-nous !   